

HONORAIRES DE TRANSACTION GRILLE TARIFAIRE

Pour les ventes d'immeuble collectif ou individuel – terrain – maison – appartement en copropriété à usage d'habitation ou professionnel

Dans le cas d'un mandat **non exclusif** où les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur :

	Mandat non exclusif TTC
De 0 € à 50 000€	Forfait de 2 500 €
De 50 001€ à 150 000€	7,00 %
De 150 001,- à 300 000,-€	6,00 %
De 300 001,-€ à 450 000,-€	5,00 %
Au-delà de 450 001,-€	4,50 %

Dans le cas d'un mandat **exclusif** où les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur :

	Mandat exclusif TTC
De 0 € à 50 000€	Forfait de 2 500 €
De 50 001€ à 150 000€	6,00 %
De 150 001,- à 300 000,-€	5,00 %
De 300 001,-€ à 450 000,-€	4,50 %
Au-delà de 450 001,-€	4,00%

Vente de parkings	Forfait 1 000,-€ TTC
-------------------	----------------------

Vente de garages	Forfait 2 000,-€ TTC
------------------	----------------------

Vente fonds de commerce - droit au bail - pas de porte - Murs commerciaux	12% TTC (10,00% HT) minimum perception de 4 500,-€ TTC
---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

Dans le cadre d'un mandat de recherche **exclusif**, où les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, nos honoraires sont de 3%,00 % TTC du prix net vendeur, avec un minimum de perception de 8000€ TTC

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion du contrat.

Avis de valeur oral	Gratuit
Avis de valeur écrit	Forfait de 200 € TTC (offert si mandat exclusif signé)